

Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures ménagères de la Basse Ardèche



sictoba

rapport d'activités

2019



SOMMAIRE

SYNDICAT	2
ÉQUIPE DU SICTOBA	4
LES ÉLUS EN PARLENT	6
LA COMMUNICATION EN 2019	7
ISDND	8
DÉCHETTERIES	10
PRÉVENTION & COMPOSTAGE	12
COLLECTE SÉLECTIVE	13
BILAN DÉTRITIQUE 2019	14
ÉLÉMENTS FINANCIERS	15

2
4
6
7
8
10
12
13
14
15

SYNDICAT Structure

Le SICTOBA, Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures ménagères de la Basse Ardèche, est un établissement public de coopération intercommunale (E.P.C.I), sans fiscalité propre.

Le SICTOBA a été créé en 1976 pour assurer une gestion commune du traitement des déchets. En janvier 2014, le syndicat s'est étendu avec l'intégration de la commune de Saint-Remèze. En 2019, 4 nouvelles communes de la CDC des Gorges de l'Ardèche (Lanas, Rochecolombe, Saint-Maurice-d'Ardèche et Vogüe) ont intégré le SICTOBA qui comptait donc 35 540* habitants, répartis sur 56 communes de la Basse Ardèche et une commune du Gard. Le territoire est caractérisé par une forte dominante rurale et une influence touristique importante.



Le SICTOBA a pour compétence le traitement des déchets ménagers produits sur son territoire.

À ce titre, il est en charge :

- Du traitement des déchets ménagers enfouis sur l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND), à cheval sur les communes de Beaulieu et de Grospièrres ;
- De la gestion des déchets encombrants par le biais du réseau des 7 déchetteries ;
- De la collecte des encombrants ;
- De la gestion des déchets verts avec l'exploitation d'une plateforme de compostage et d'aires de dépôts.

En 2019, le tonnage des déchets ménagers pris en charge par le SICTOBA s'élevait à 25 867 tonnes (ordures ménagères, collecte sélective et déchetteries)

Le SICTOBA est missionné par les E.P.C.I adhérents pour la collecte du verre.

Communautés de communes adhérentes

CDC des Gorges de l'Ardèche

15 741 habitants (au 1/01/19)

Balazuc, Bessas, Chauzon, Grospièrres, Labastide-de-Virac, Labeaume, Lagorce, Lanas, Orgnac-l'Aven, Pradons, Rochecolombe, Ruoms, Saint-Alban-Auriolles, Saint-Maurice-d'Ardèche, Saint-Remèze, Salavas, Sampzon, Vagnas, Vallon-Pont-d'Arc et Vogüe.

CDC du Pays Beaume Drobie

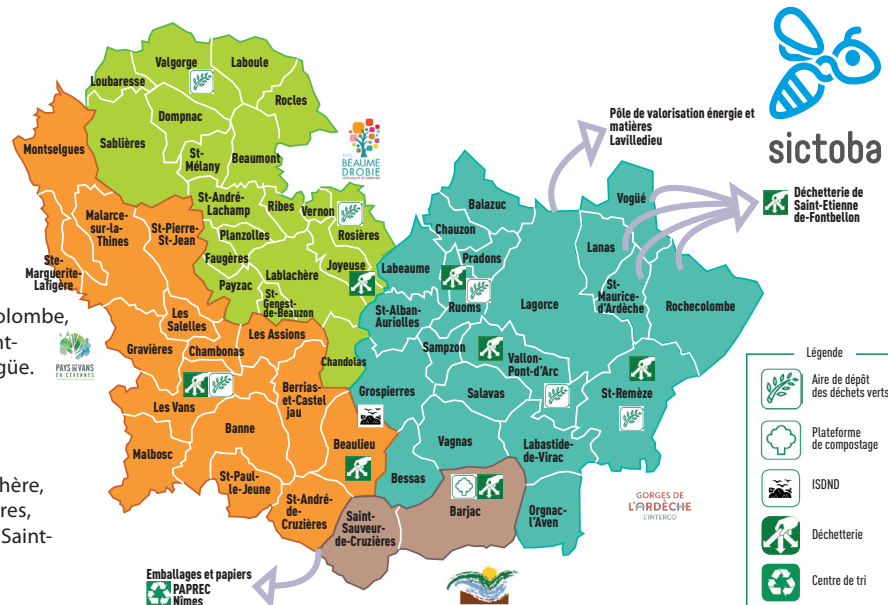
8 494 habitants (au 1/01/19)

Beaumont, Chandolas, Dompnac, Fauères, Joyeuse, Lablachère, Laboule, Loubaresse, Payzac, Planzoles, Ribes, Rocles, Rosières, Sablières, Saint-André-Lachamp, Saint-Genest-de-Beauzon, Saint-Mélany, Valgorge et Vernon.

CDC du Pays des Vans en Cévennes

9 193 habitants (au 1/01/19)

Banne, Beaulieu, Berrias-et-Casteljau, Chambonas, Gravières, Les Assions, Les Salelles, Les Vans, Malarce-sur-la-Thines, Malbosq, Montselgues, Saint-André-de-Cruzières, Saint-Paul-le-Jeune, Saint-Pierre-Saint-Jean et Sainte-Marguerite-Lafigère.



CDC de Cèze Cévennes

2 112 habitants (au 1/01/19)

Barjac et Saint-Sauveur-de-Cruzières.

SYNDICAT

Le SICTOBA est administré par un comité syndical composé de 33 délégués, représentants des 4 collectivités adhérentes (communautés de communes), avec un délégué par tranche effective de 1 000 habitants.

Le comité syndical définit la politique du syndicat, vote le budget, programme les investissements et oriente la gestion du service. Il se réunit environ 4 à 6 fois par an.

Le comité syndical, conformément à la loi, délègue une partie de ses attributions au bureau syndical, qui compte 12 membres. Toutes les décisions prises par le bureau sont ensuite rapportées au comité syndical.

L'exécutif



Christophe DEFFREIX
CDC du Pays Beaume Drobie
Président
Chargé de l'ISDND



Jean-François BORIE
CDC du Pays des Vans en Cévennes
1^{er} Vice-président
Chargé de la prévention et des déchets verts



Marc GUIGON
CDC des Gorges de l'Ardèche
2^e Vice-président
Chargé de la collecte sélective



Marie-Claire PAQUELET
CDC du Pays Beaume Drobie
3^e Vice-présidente
Chargée du compostage et des déchetteries

Les 8 membres du bureau

Serge ALLAVENA
Banne - CDC du Pays des Vans en Cévennes

Alexandre FAURE
Vernon - CDC du Pays Beaume Drobie

Éric BOISSIN
Lablachère - CDC du Pays Beaume Drobie

Magalie MARGOTTON
Saint-Paul-le-Jeune - CDC du Pays des Vans en Cévennes

Luc PARMENTIER
Saint-André-Lachamp - CDC du Pays Beaume Drobie

Michel SEVEYRAC
Valgorge - CDC du Pays Beaume Drobie

Henri ARLAUD
Saint-Alban-Auriolles - Gorges de l'Ardèche

Michel MARITON
Lagorce - CDC des Gorges de l'Ardèche

Comptes du SICTOBA

Le SICTOBA assure sa mission de service public grâce à 3 budgets :

Budget général 2019

Il est dédié aux prestations de traitement des déchets ultimes, à la prévention et à la gestion des déchets verts.

- Fonctionnement : 5 032 910€
- Investissement : 5 987 759€

Budget annexe collecte sélective

Il est dédié à l'ensemble de la gestion de la collecte sélective (verre, emballages ménagers et papiers).

- Fonctionnement : 926 930€
- Investissement : 210 568€

Budget annexe déchetteries

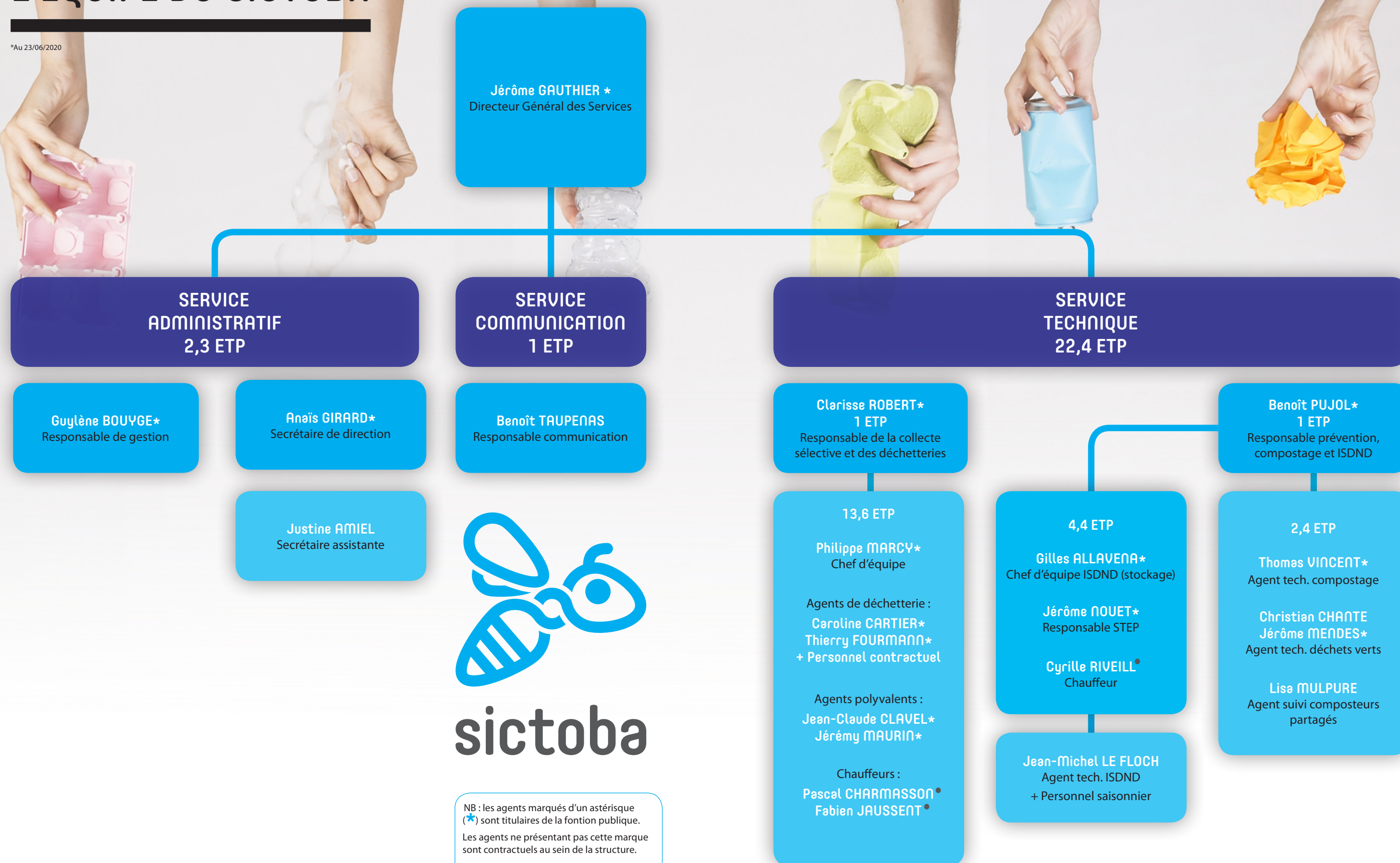
Il est dédié à l'ensemble de la gestion du réseau des 7 déchetteries du SICTOBA.

- Fonctionnement : 3 044 727€
- Investissement : 2 123 303€

Le SICTOBA assure l'équilibre des différents budgets grâce aux participations des collectivités adhérentes et à diverses recettes.

L'ÉQUIPE DU SICTOBA

*Au 23/06/2020



sictoba

NB : les agents marqués d'un astérisque (*) sont titulaires de la fonction publique.
Les agents ne présentant pas cette marque sont contractuels au sein de la structure.

● Agents pour la régie de transport mise en place au 01/01/2020

LES ÉLUS EN PARLENT

**L'édito de Christophe DEFFREIX,
Président du SICTOBA de 2014 à 2020**

2019, année riche en travaux et décisions.



En effet, nous avons dû boucler des dossiers qui auront une incidence majeure durant quelques décennies sur l'exutoire et la valorisation de nos déchets. Nous avons aussi eu le rapport de la Chambre Régionale des Comptes sur la période 2012/2017, dont je qualifierais le contenu de plus que positif pour le syndicat. Ce rapport reste disponible pour toute personne intéressée par la gestion des déchets par le syndicat.

Bientôt, un nouveau centre de valorisation sera ouvert à Lavilledieu, avec le SIDOMSA (syndicat de traitement du pays d'Aubenas) pour notre poubelle grise et nos encombrants, en DSP (Délégation de Service Public) avec SUEZ. De plus, nous sommes en partenariat sur un nouveau centre de tri, avec le SYPP et le SYTRAD (syndicats voisins Drome Ardèche), à Portes-lès-Valence pour notre poubelle jaune, en DSP avec Véolia. Et enfin, nous avons créé un quai de transfert à Grospièrres pour gérer le flux de notre production de déchets et optimiser le coût du transport avec la création d'une régie.

Depuis le mois de janvier, nous avons repris la main sur le bas des quais des déchetteries, en faisant l'acquisition de bennes, camions Ampliroll, remorque et un rouleau compacteur de benne. Nouveau tournant, nouveaux défis pour notre syndicat avec de nouvelles compétences et un challenge pour l'optimisation du service public et de son coût, après la fermeture programmée de la décharge de Grospièrres.

Je pourrais m'arrêter là et dire que tout va bien dans le meilleur des mondes, mais voilà, un nouveau combat nous attend, très facile à résoudre certes si tout le monde prend ses responsabilités et fait preuve d'un engouement civique et environnemental. Je parle de cette satanée erreur de tri qui, pour le coup, pollue la poubelle jaune et surtout nous coûte vraiment, vraiment très cher. 30% de notre poubelle jaune est le fait d'erreurs de tri. Nous pouvons par mégarde ou ignorance ne pas mettre la bonne matière dans le sac jaune, mais vous comprendrez que pour en arriver à ce chiffre de 30 %, ce sont plutôt des actes d'incivilité notoire qui font grimper ce taux, avec des dépôts de sac d'OM, des bouteilles en verre et autres pots de peinture, sans parler de boîte de vitesse et autres encombrants qui pèsent bien plus lourd qu'un blister d'emballage de jambon ou qu'un pot de yaourt, et qui font grimper la facture de notre poubelle jaune de façon vertigineuse.

Il faut comprendre qu'avec 30 % de refus de la poubelle jaune, c'est un premier voyage de ces déchets vers le centre de tri de Nîmes PAPREC, le passage sur les lignes de tri du centre donc avec un coût de tri normal, puis une reprise de ces déchets vers un centre de stockage ou incinération, donc re-coût de transport et bien entendu coût du traitement plus la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes). Total de l'opération : multiplication du prix par 3 de 30 % de ces déchets soit grosso modo 350€/tonne. De plus, nous perdons certains soutiens des filières de reprise des matières pour un taux de refus trop élevé et, pour en terminer, nous perdons les revenus de la vente des matières. Coût du refus, pas loin de 450€/tonne. Si ces déchets sont gérés directement en enfouissement : 150€/tonne.

Pourquoi nous en sommes arrivés là ? Je ne sais pas, la seule chose que je sais c'est qu'il n'y a pas plus tard que 3 ou 4 ans, nous étions montrés en exemple pour notre excellent taux de refus bien en deçà de la moyenne nationale. Aujourd'hui, nous sommes montrés du doigt pour un taux bien au-dessus de cette même moyenne.

Réagissons tous ensemble, sinon ne nous plaignons pas de l'envol du total de notre facture. Cela est d'autant plus triste que pour 1 à 2 % de personnes qui pratiquent l'incivisme délibéré, c'est 98 % de la population qui voit son travail de tri surtaxé. N'oublions pas que c'est aussi pour notre planète et nos océans que nous faisons cela.

Votre serviteur, Christophe Deffreix.

COMMUNICATION

Sensibilisation

ANIMATIONS AUPRÈS DES USAGERS

Interventions auprès de scolaires et du grand public (événements locaux) pour sensibiliser au tri des déchets.



Gaspillage alimentaire

Organisation d'un atelier cuisine à Saint-Paul-le-Jeune en collaboration avec le centre social Revivre dans le cadre de la semaine bleue sur le territoire de la Communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes. Atelier animé par "La Cuisine d'Edith" sur la cuisine à partir de légumes invendus sur le marché de Joyeuse.



LA COMMUNICATION EN QUELQUES CHIFFRES

PAGE FACEBOOK

182 personnes suivent la page
(+91% par rapport à 2018)
65 publications (50 en 2018)

SITE INTERNET

Près de 56 000 visites (+4%)
65 actualités rédigées (40 en 2018)

PRESSE

91 publications dans la presse
locale (50 en 2018)

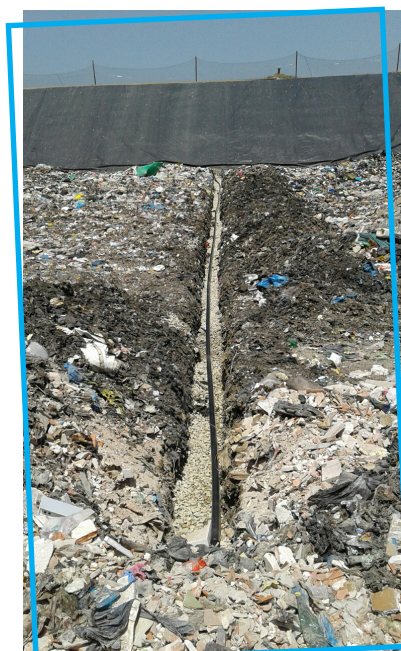
Les travaux en 2019

Dans le cadre de l'exploitation de la dernière alvéole du casier 5, le syndicat a procédé au printemps 2019 à la réalisation de deux tranchées drainantes au sein du massif de déchets en cours d'exploitation.

L'objectif de ces travaux étant de pouvoir aspirer les biogaz générateurs de nuisances olfactives avant que le massif ne soit complètement réhabilité. Ces biogaz sont ensuite envoyés vers la torchère pour y être détruits.

Malgré les très fortes températures enregistrées durant l'été 2020, ces tranchées se sont avérées très efficaces puisqu'aucune plainte n'a été enregistrée durant cette période.

L'entreprise Prodeval spécialisée dans ce type de travaux a réalisé l'installation pour un montant s'élevant à 27 000 € ttc.



Tranchée de dégazage en cours de réalisation

Prise en charge des déchets du SIDOMSA

Les deux syndicats de traitement du Sud Ardèche ont formé un groupement d'autorités concédantes pour la réalisation et l'exploitation d'une installation de production de Combustibles Solides de Récupération (CSR) et Matières Premières Secondaires (MPS) à partir des déchets ménagers, valorisation des fractions extraites et élimination des refus.

Dans l'attente de la réalisation de cette nouvelle unité de traitement implantée sur la commune de Lavilledieu et qui viendra remplacer l'ISDND dont la fermeture est prévue à la fin de l'été 2020, le SICTOBA prend en charge depuis le mois d'avril 2019 les déchets ménagers du SIDOMSA sur l'ISDND.

En 2019, près de 24 400 tonnes ont été réceptionnées sur l'alvéole en cours d'exploitation contre 12 000 environ en temps normal.

Cette prise en charge a nécessité la réalisation de quelques aménagements (aire de retournement, quai en matériaux...) et la mobilisation de l'ensemble des agents travaillant sur le site.



Vidage d'une FMA du SIDOMSA

Le quai de transfert

Cet équipement dont les travaux ont démarré au mois de juin 2019 devra être opérationnel dès la fin de l'exploitation de l'ISDND.

Ce quai réceptionnera les bennes à ordures ménagères de nos adhérents pour assurer le transfert des ordures ménagères à l'aide de bennes FMA de 90 m3 de capacité vers la nouvelle unité de Lavilledieu.

Ce quai sera également utilisé pour assurer le transfert du contenu de la poubelle jaune dont la collecte est assurée par les Communautés de communes, vers le centre de tri (PAPREC à Nîmes à l'heure actuelle).

Ce quai est implanté sur l'ISDND en remplacement de l'ancienne usine de broyage.



Projet du quai de transfert

DÉCHETTERIES

Au total, 21 filières de traitement différentes pour les déchets collectés en déchetteries.

	Déchetteries concernées	Collecteur	Tri	Traitement	Devenir des déchets
Amiante	Vallon	RED		Enfouissement "casier amiante"	Enfouissement "casier amiante"
	Les Vans				
Encombrants	Barjac, Beaulieu, Les Vans, Ruoms, St-Remèze, Vallon	Plancher Environnement		Enfouissement	ISDND COVED Roussas ISDND SICTOBA
	Joyeuse	COVED			
Ferrailles	Barjac, Beaulieu, Les Vans, Ruoms, St-Remèze, Vallon	Plancher Environnement		NC	Production d'objets en métal
	Joyeuse	COVED	Plancher Environnement ou COVED		
Cartons	Barjac, Beaulieu, Les Vans, Ruoms, St-Remèze, Vallon	Plancher Environnement		NC	Production de cartons ondulés
	Joyeuse	COVED	Plancher Environnement ou COVED		
Bois	Barjac, Beaulieu, Les Vans, Ruoms, St-Remèze, Vallon	Plancher Environnement		NC	Production de panneaux de particules ou valorisation énergétique
	Joyeuse	COVED	Plancher Environnement ou COVED		
Batteries	Toutes les déchetteries	RED Aubenas	NC		Traitement spécifique et recyclage
Piles	Toutes les déchetteries	Corepile	NC		Traitement spécifique et recyclage
Capsules Nespresso	Toutes les déchetteries	Poubelle jaune			Recyclage matière et compostage
Cartouches d'encre	Toutes les déchetteries	Collectors	NC		Recyclage et reconditionnement
Ampoules à économie d'énergie	Toutes les déchetteries	Recylum	NC		Recyclage du verre, des métaux et récupération du mercure
Huiles de vidange	Beaulieu, Joyeuse, Les Vans, Ruoms, St-Remèze, Vallon	Volle / Groupe Chimirec	NC		Régénération ou valorisation énergétique
	Barjac	Chimirec Socodéli			
Huiles de friture	Barjac, Beaulieu, Joyeuse, Les Vans, Ruoms, Vallon	Huiletic		NC	Fabrication d'huile de chaîne de tronçonneuse
Déchets ménagers spéciaux	Barjac, Beaulieu, Joyeuse, Les Vans, Ruoms, Vallon	ECO DDS / Chimirec	NC		Traitement spécifique ou valorisation énergétique
		Tredi			Incinération /valorisation
Gravats	Barjac, Beaulieu, Les Vans, Ruoms, St-Remèze, Vallon	Plancher Environnement	ISDND	SICTOBA	Valorisation
Textiles	Toutes les déchetteries	L'Atelière		NC	Vente et chiffonerie Recyclage en isolant thermique
		Philtex			
DEEE	Toutes les déchetteries	Eco-systèmes	Gros électroménager hors froid - PURFER et PRAXY EPUR		Valorisation matière et traitement spécifique
			Gros électroménager froid - SUEZ RVD3E et PURFER FRICOM		
			Petit électroménager - VEOLIA TRIADE, SIBUET ENV, ENVIRONNEMENT RECYCLING et GALLOO		
Déchets verts	Barjac	Interne	Plateforme de compostage	Co-compostage déchets verts	Production de compost / Broyat
	Vallon		Aire de broyage des déchets verts	Compostage avec les déchets organiques de la distillerie de Vallon	
	Rosières, Les Vans			Broyat à destination des agriculteurs et particuliers	
Mobilier des professionnels	Ruoms	Plancher Environnement	Valdelia	NC	Valorisation énergétique ou recyclage
Mobiliers des particuliers	Barjac, Beaulieu, Joyeuse, Les Vans, Ruoms, Vallon	Plancher Environnement	Eco-Mobilier	NC	Valorisation énergétique ou recyclage
Pneumatiques	Vallon	Plancher Environnement		NC	Fabrication de nouveaux produits : gazon synthétique, bitumes,...
Polystyrène	Toutes les déchetteries	Valorsol		Broyage et recyclage	Production de polystyrène
Films plastiques	Toutes les déchetteries	Plancher Environnement		Recyclage	Recyclage

DÉCHETTERIES

Les chiffres de 2019

Le SICTOBA compte 7 déchetteries sur l'ensemble de son territoire. En 2019, près de 12 000 tonnes de déchets ont été collectées en additionnant les chiffres des déchetteries, ceux des aires de dépôt des déchets verts ainsi que les tonnages de cartons des communautés de communes des Gorges de l'Ardèche et du Pays de Beaume Drobie, soit une augmentation de 6,62% par rapport à 2018.

Cette année encore, on note une forte augmentation des tonnages des déchets verts (+24,43% soit 581 tonnes supplémentaires). Ces déchets verts représentent quasiment à eux seuls l'augmentation du tonnage entre 2018 et 2019.

On note également une augmentation des tonnages Eco-Mobilier (+21,29% soit 152,55 tonnes supplémentaires), de la ferraille (+13,82% soit 91,14 tonnes supplémentaires) et du bois (+2,58% soit 37,66 tonnes supplémentaires).

Par contre, on observe une baisse des tonnages de cartons (-5,62% soit 45.24 tonnes en moins), des gravats (-7,93% soit 164 tonnes en moins). On observe également une baisse importante sur les textiles (-39,01% soit 92,11 tonnes). En effet, la filière étant en difficulté, une partie du stock collecté par l'Atelière n'a pas pu être évacué avant la fin de l'année 2019. On note enfin une augmentation des déchets ménages spéciaux traités hors filière Eco DDS due à l'arrêt de la filière ECO DDS entre le 18/02/2019 et le 02/05/2020.

	Barjac	Beaulieu	Joyeuse	Les Vans	Ruoms	St-Remèze	Vallon	DV Les Vans	DV Rosières	DV Vallon	Communautés de communes	Total général
Amiante				16,12			5,06					21,18
Autres Metaux	4,25	4,25	4,25	4,25	4,25	4,25	4,25					29,75
Batteries	2,39	2,39	2,39	2,39	2,39	2,39	2,39					16,72
Bois	195,08	106,16	227,06	348,02	263,52	81,64	277,42					1 498,9
Cartons	51,54	46,52	76,8	122,42	98,62	17,56	128,46				218,26	760,18
Déchets verts	479					250		552	425	1 253		2 959
DEEE	37,09	34,46	67,02	119,11	78,58	16,08	78,75					431,09
Éco DDS	4,96	3,14	3,45	9,18	6,02		6,86					33,61
Éco Mobilier	108,84	74,68	135,56	217,26	164,8		168,02					869,16
Encombrants	221,51	141,86	417,01	462,94	308,33	94,8	338,55					1 985
Extincteurs	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03					0,2
Ferraille	65,5	61,42	125,66	187,76	135,68	32,92	141,7					750,64
Film	6,79	6,79	6,79	6,79	6,79	6,79	6,79					47,53
Gravats	353,29	150,32		539,3	402,12	107,78	352,6					1 905,41
Hors Éco DDS	4,36	1,59	2,16	5,99	4,05		4,62					22,77
Huile de vidange	2,26	1,97	3,59	4,02	2,99	1,2	3,25					19,27
Huile de friture	0,83	0,37	1,06	1,76	0,92		1,62					6,55
Lampes / Néon	0,23	0,23	0,23	0,23	0,23	0,23	0,23					1,61
Piles	0,84	0,4	0,42	1,96	0,35	0	0,4					4,37
Pneus							24,96					24,96
Polystyrène	3,32	3,32	3,32	3,32	3,32	3,32	3,32					23,24
Réemploi	15,83	15,83	0	15,83	15,83	15,83	15,83					94,98
Textiles	20,57	20,57	20,57	20,57	20,57	20,57	20,57					143,99
Valdelia					9,62							9,62
Total général	1 578,51	676,29	1 097,37	2 089,24	1 529,01	655,38	1 585,67	552	425	1 253	218,26	11 659,74

PRÉVENTION ET COMPOSTAGE

Le CODEC

Le SICTOBA a été retenu en 2017 pour le CODEC (Contrat d'Objectifs Déchets et Economie Circulaire). Ce programme, financé par l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) a duré 3ans (2017 à 2019) et avait pour but d'aider les collectivités à financer des actions en faveur de la réduction des déchets et à la mise en place de nouvelles actions de gestion des déchets et d'économie circulaire.

Le CODEC est la continuité des programmes d'aides que le SICTOBA mène depuis 10ans dans le cadre de la prévention des déchets.

Il prévoyait une aide de 67 500€ par an pour le financement des actions, aide au paiement des salaires,...

Ce programme a permis de pérenniser des actions déjà mises en place (couches, Recycl'art, gobelets, ...) et la création de nouvelles (gourmets bags, consigne du verre, sacs à pain, bocaux,...).



Achat de 1 000 bocaux pour l'épicerie vrac de Ruoms et la Biocoop de Chambonas



Distribution de gourmets bags et d'un kit de communication aux restaurateurs

Le plan de relance du compostage de quartier

Le plan de relance du compostage de quartier a été lancé en 2019 pour une durée de 3ans.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes a attribué une aide de 24 437€ au SICTOBA pour l'achat des composteurs.

L'objectif est d'implanter 133 aires de compostage sur tout le territoire, actuellement, le total se porte à 32.

Le matériel est mis à disposition gratuitement par le SICTOBA qui effectue également le suivi.

Un courrier a été envoyé à l'ensemble des élus du territoire accompagné d'un flyer sur le compostage de quartier ainsi que le guide du compostage. Une relance sera effectuée en 2020 suite aux élections.

A noter que des composteurs ont été installés dans les collèges de Joyeuse et Ruoms. Tous les collèges du SICTOBA sont donc désormais équipés !



Pose de composteurs de quartier à Grospierrres

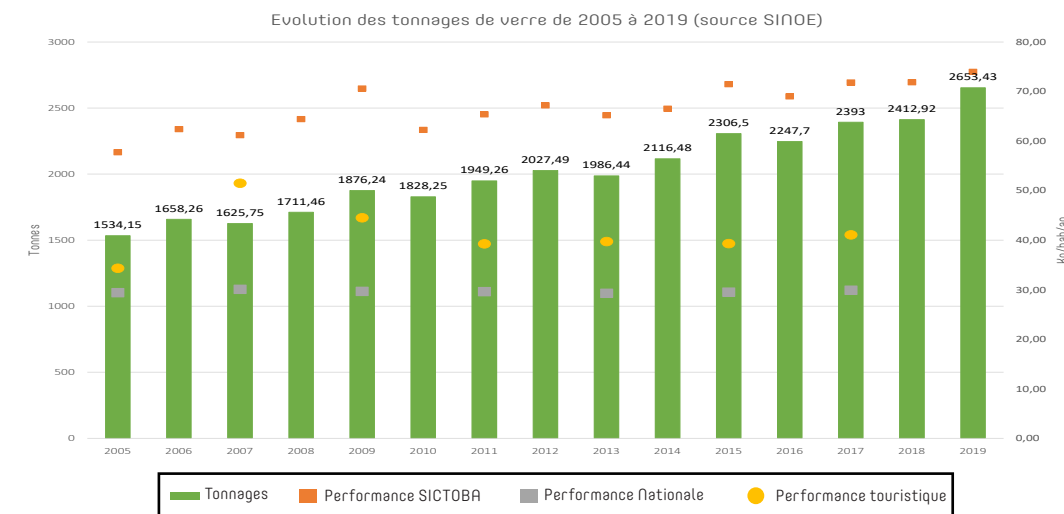


Pose de composteurs de quartier à Chauzon

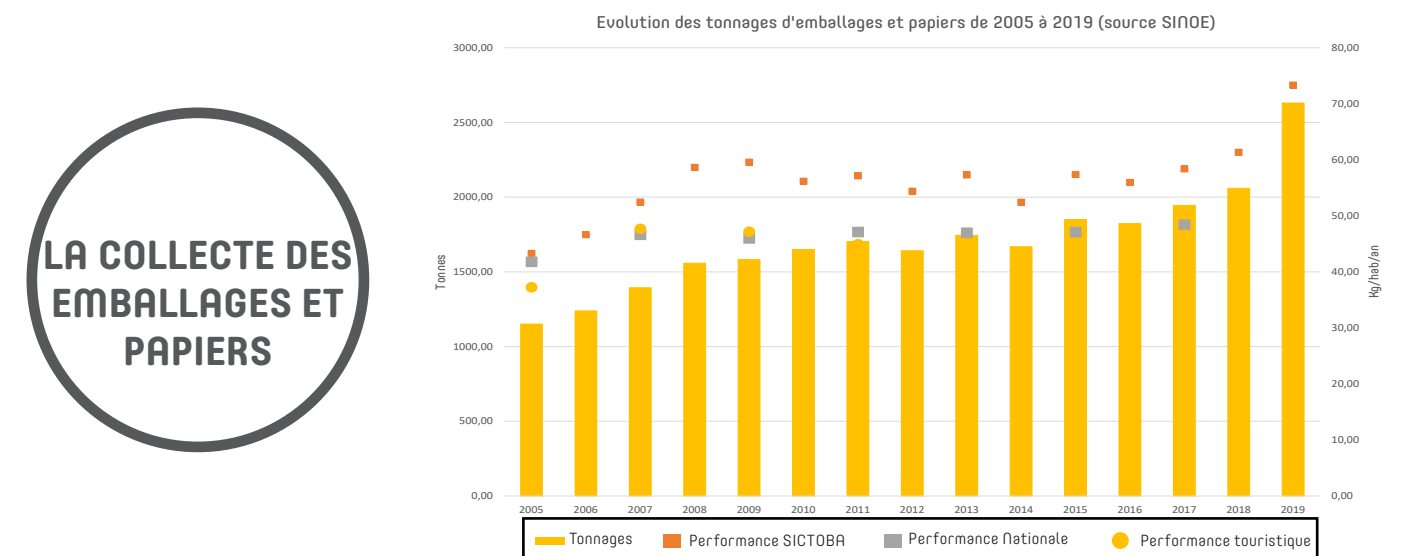
COLLECTE SÉLECTIVE

2019, est une année record pour la collecte sélective des emballages ménagers avec 2653,43 tonnes de verre collectées soit 240,51 tonnes de plus qu'en 2018 et 2630,04 tonnes de multimatériaux soit 571,24 de plus qu'en 2018. Ces résultats doivent être nuancés car le SICTOBA a intégré 4 nouvelles communes de la CC des Gorges de l'Ardèche en 2019. Toutefois, le rapport en kg/hab reste élevé avec pour le verre 71,89 kg/hab en 2018 et 73,99 kg/hab en 2019 et pour le multimatériaux 61,34 kg/hab en 2018 et 73,34 kg/hab en 2019. Ces performances très élevées sont dues à la mise en place de l'Extension des Consignes de Tri des emballages et très certainement à la mise en place de la RI sur la CC des Gorges de l'Ardèche.

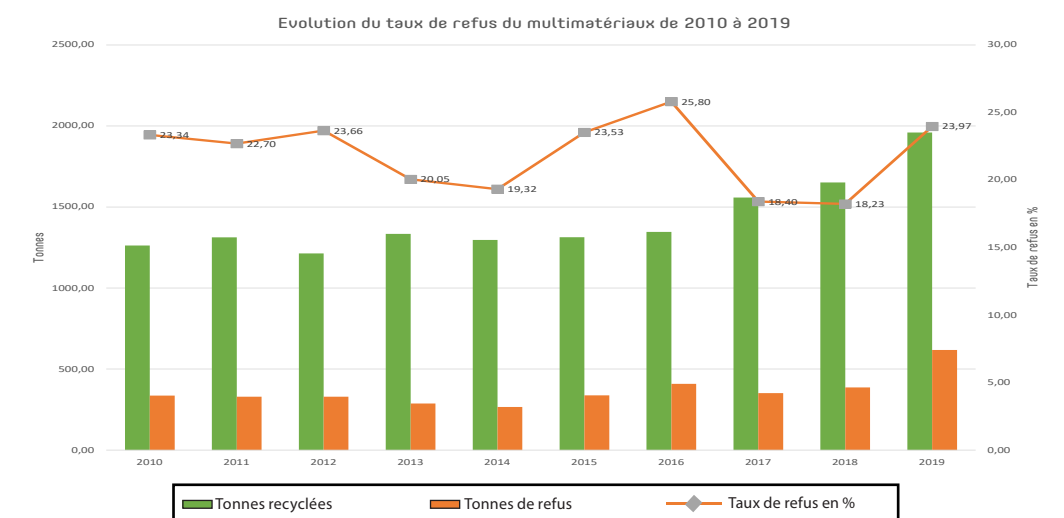
Mais les performances de collecte du multimatériaux sont entachées par l'augmentation du taux de refus. En effet, en 2018, 18,23% des déchets déposés dans le bac jaune n'étaient pas des emballages (hors verre) ou du papier et en 2019 c'est 23,97% des déchets déposés dans le bac jaune qui ne sont pas conformes aux consignes de tri.



LA COLLECTE DU VERRE



LA COLLECTE DES EMBALLAGES ET PAPIERS

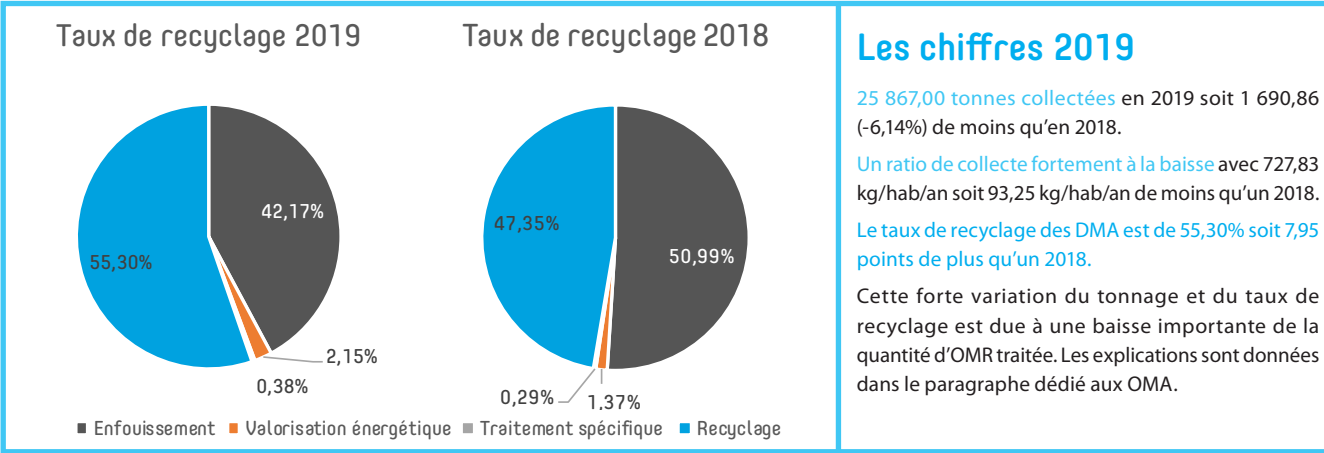


LE TAUX DE REFUS

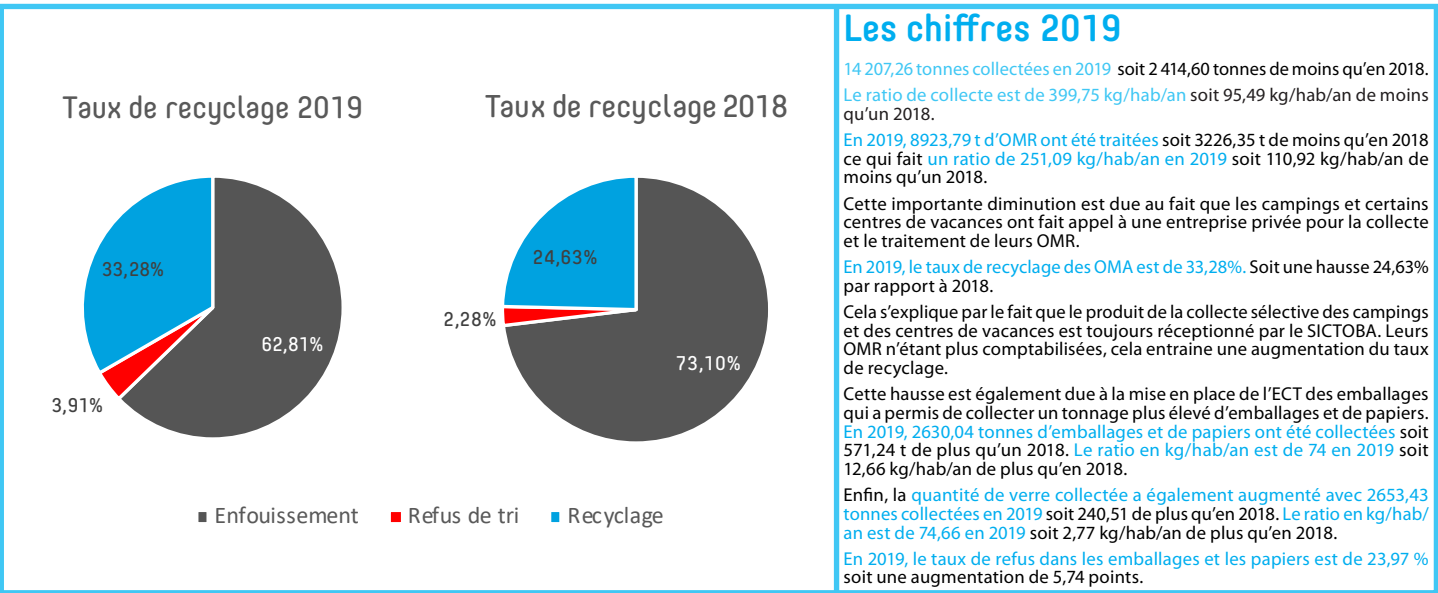
BILAN DÉTRITIQUE 2019

Le bilan détritique a pour vocation de présenter l'ensemble des déchets traités sur le territoire du syndicat (y compris les déchets verts et les cartons collectés par les Communautés de communes). Nous avons pris la population légale INSEE 2019 (recensement 2015) comme référence.

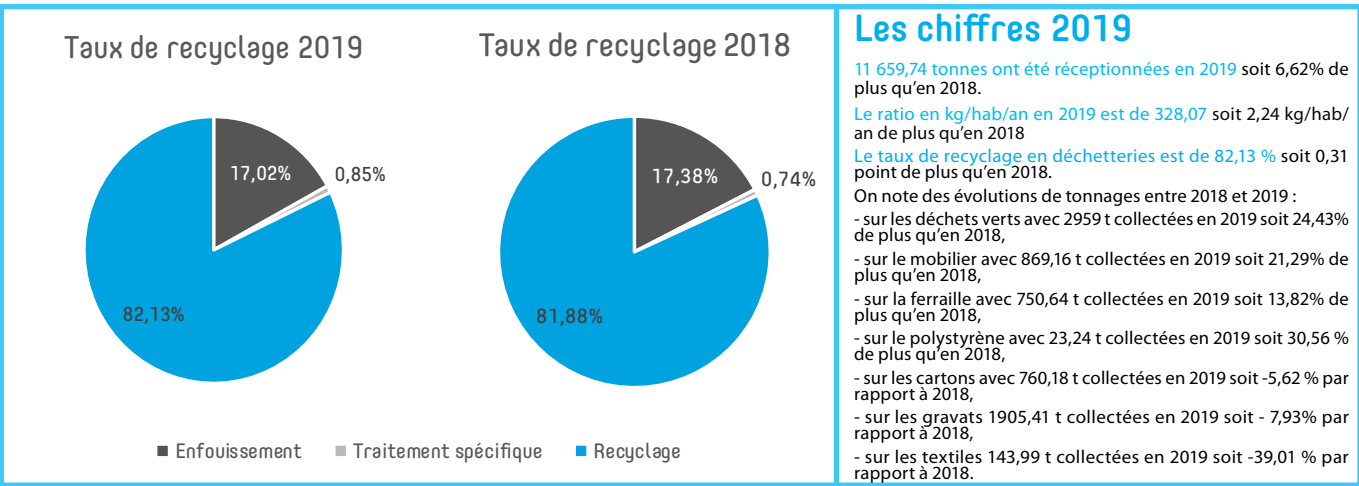
DMA : Déchets Ménagers (Ordures Ménagères Assimilées + déchetteries)



OMA : Ordures Ménagères (Ordures Ménagères Résiduelles et recyclables)



Déchetteries

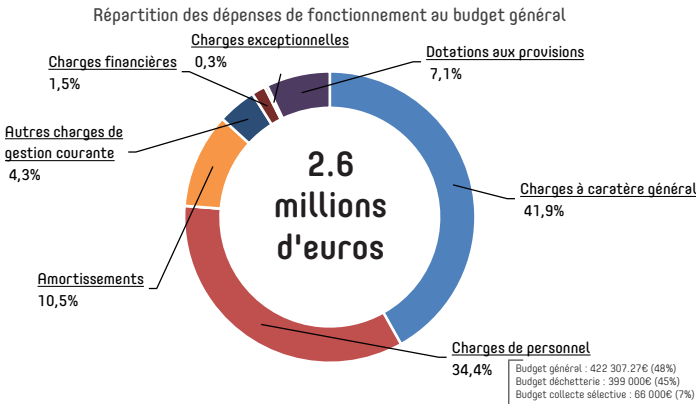


ÉLÉMENTS FINANCIERS

Budget général (Compte administratif) Fonctionnement

Dépenses

Chap.	DÉPENSES	Prévisions	Réalisations
011	Charges à caractère général	1 226 845	1 080 691,06
012	Charges de personnel	952 000	887 307,27
014	Atténuation de produits	0	0
022	Dépenses imprévues	160 000	0
023	Virement à la section d'investissement	2 064 369	0
042	Amortissements	272 746	272 222,62
65	Autres charges de gestion courante	117 700	111 014
66	Charges financières	43 750	39 336,78
67	Charges exceptionnelles	13 000	8 257,30
68	Dotations aux provisions	182 500	182 500
	TOTAL	5 032 910	2 581 329,03



Recettes

Chap.	RECETTES	Prévisions	Réalisations
002	Excédent antérieur de fonctionnement reporté	632 088	632 087,51
013	Atténuation de charges	3 000	19 433,43
70	Produits des services	1 843 200	1 810 398
74	Dotations et participations	2 463 775	2 463 775
75	Autres produits	0	2
76	Produits financiers	0	27,54
77	Produits exceptionnels	2 000	9 227
042	Amortissements subventions	88 847	88 846,90
	TOTAL	5 032 910	5 023 796,96

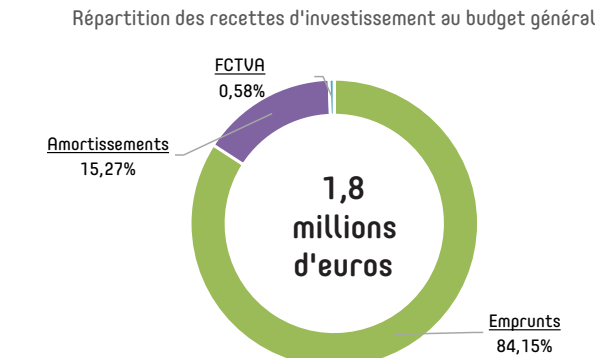
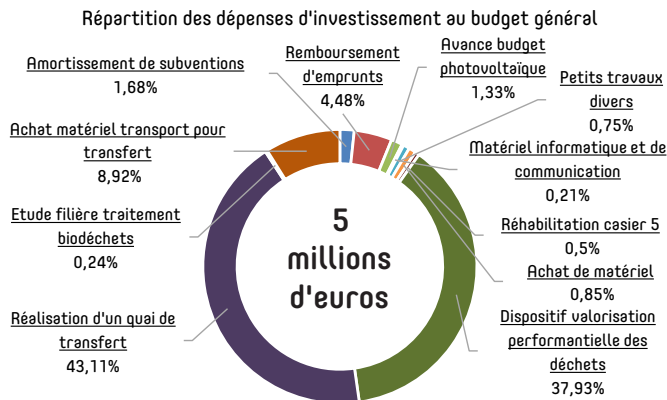
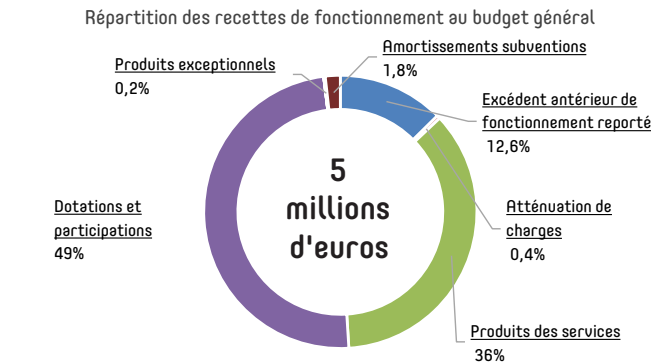
Investissement

Dépenses

Chap.	DÉPENSES	Prévisions	Réalisations (y compris reste à réaliser)
139	Amortissement de subventions	88 847	88 846,90
16	Remboursement d'emprunts	236 750	236 476,96
2783	Avance budget photovoltaïque	70 000	70 000
op 11	Matériel informatique et de communication	12 500	11 139,44
op 21	Petits travaux divers	45 000	39 286,00
op 33	Achat de matériel	44 800	44 825,98
op 52	Plan de relance du compostage	14 000	0
op 47	Réhabilitation casier 5	46 300	26 429,28
op 48	Dispositif valorisation performantielle des déchets	2 000 000	2 000 000
op 49	Réalisation d'un quai de transfert	2 866 662	2 273 119,30
op 50	Etude filière traitement biodéchets	12 900	12 840
op 51	Achat matériel transport pour transfert	550 000	470 200
	TOTAL	5 987 759	5 273 163,58

Recettes

RECETTES	Prévisions	Réalisations
Virement de la section de fonctionnement	2 064 369	0
Excédent d'investissement reporté	2 139 266	0
Emprunts	1 500 000	1 500 004,20
Amortissements	272 746	272 222,62
FCTVA	11 378	10 261
Subventions	0	0
TOTAL	5 987 759	1 782 487,82



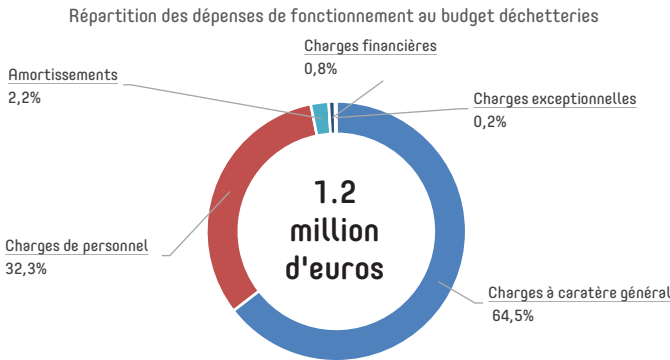
ÉLÉMENTS FINANCIERS

Budget déchetteries (Compte administratif)

Fonctionnement

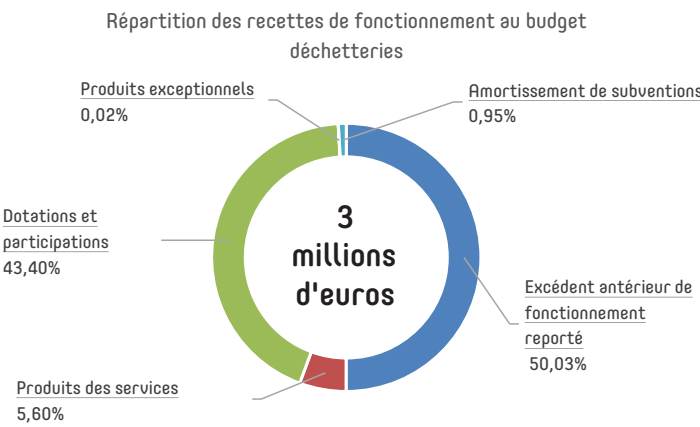
Dépenses

Chap.	DÉPENSES	Prévisions	Réalisations
011	Charges à caractère général	802 800	797 798,14
012	Charges de personnel	399 000	399 000
022	Dépenses imprévues	84 000	0
023	Virement à la section d'investissement	1 654 604	0
042	Amortissements	27 900	27 680,53
65	Autres charges de gestion courante	2 000	0
66	Charges financières	10 900	9 625,70
67	Charges exceptionnelles	1 900	1 879,65
68	Dotations aux provisions	61 623	0
	TOTAL	3 044 727	1 235 984,02



Recettes

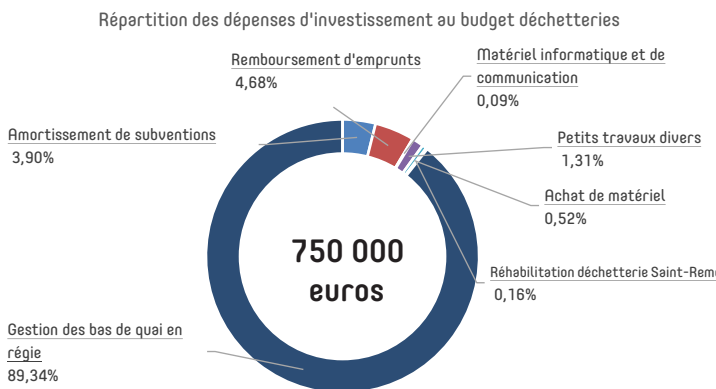
Chap.	RECETTES	Prévisions	Réalisations
002	Excédent antérieur de fonctionnement reporté	1 534 266	1 534 265,93
70	Produits des services	150 300	171 824,93
74	Dotations et participations	1 331 158	1 331 158
77	Produits exceptionnels	0	676,17
777	Amortissement de subventions	29 003	29 002,49
	TOTAL	3 044 727	3 066 927,52



Investissement

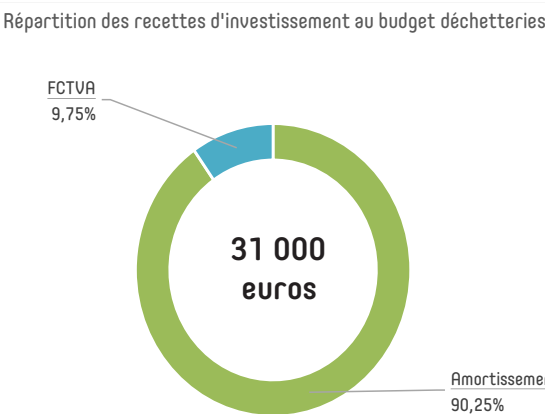
Dépenses

Chap.	DÉPENSES	Prévisions	Réalisations (y compris reste à réaliser)
139	Amortissement de subventions	29 003	29 002,49
16	Remboursement d'emprunts	34 800	34 771,77
op 11	Matériel informatique et de communication	3 500	688,8
op 21	Petits travaux divers	10 000	9 708,72
op 33	Achat de matériel	16 000	3 854,78
op 12	Réhabilitation déchetterie Saint-Remèze	220 000	1 200
op 14	Gestion des bas de quai en régie	810 000	664 060
op 22	Déchetterie secteur de Joyeuse	1 000 000	0
	TOTAL	2 123 303	743 286,56



Recettes

Chap.	RECETTES	Prévisions	Réalisations
021	Virement de la section de fonctionnement	1 654 604	0
001	Excédent d'investissement reporté	44 193	0
16	Emprunts	393 587	0
28	Amortissements	27 900	27 680,53
10222	FCTVA	3 019	2 990
	TOTAL	2 123 303	30 670,53



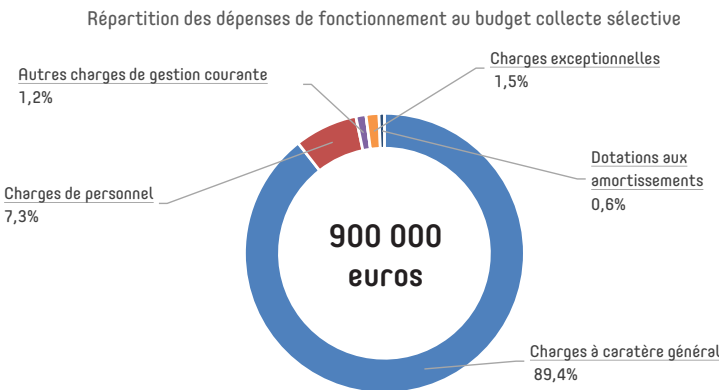
ÉLÉMENTS FINANCIERS

Budget collecte sélective (Compte administratif)

Fonctionnement

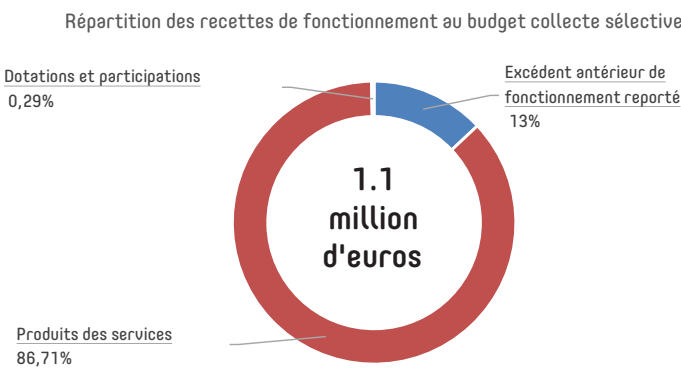
Dépenses

Chap.	DÉPENSES	Prévisions	Réalisations
011	Charges à caractère général	830 900	808 964,53
012	Charges de personnel	66 000	66 000
23	Virement à la section d'investissement	0	0
65	Autres charges de gestion courante	10 800	10 527,77
66	Charges financières	0	0
67	Charges exceptionnelles	13 600	13 540,09
042	Dotations aux amortissements	5 630	5 623,45
	TOTAL	926 930	904 655,84



Recettes

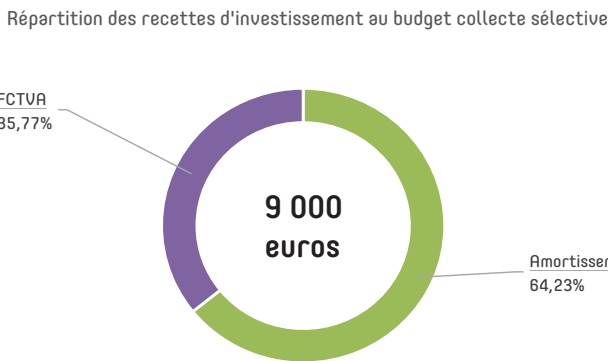
Chap.	RECETTES	Prévisions	Réalisations
002	Excédent antérieur de fonctionnement reporté	140 487	140 486,73
70	Produits des services	783 393	936 793,24
74	Dotations et participations	3 050	3 094,4
	TOTAL	926 930	1 080 374,37



Investissement

Dépenses

Chap.	DÉPENSES	Prévisions	Réalisations
op 11	Matériel informatique et de communication	1500	0
op 12	Achat de matériel	1000	0
op 20	Achat de bacs et conteneurs	208068	0
	TOTAL	210 568	0,00



Recettes

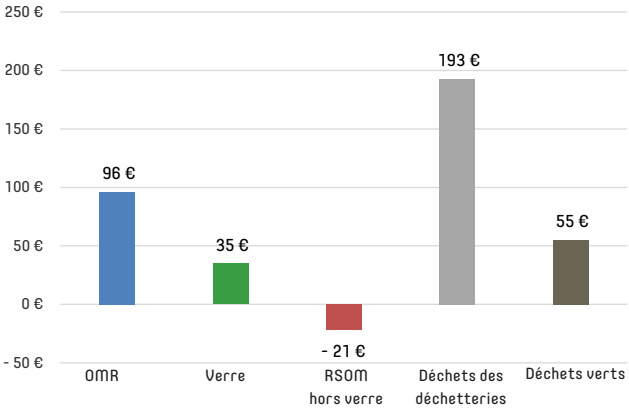
Chap.	RECETTES	Prévisions	Réalisations
021	Virement de la section de fonctionnement	0	0
001	Excédent d'investissement reporté	201 806	0
28	Amortissements	5 630	5 623,45
10222	FCTVA	3 132	3 132
	TOTAL	210 568	8 755,45

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Coûts des différents flux

Coût résiduel en € TTC/tonne

	OMR	Verre	RSOM hors verre	Déchets des déchetteries	Déchets verts	Total
Coût résiduel (en € TTC/tonne)	96 €	35 €	-21 €	193 €	55 €	96 €

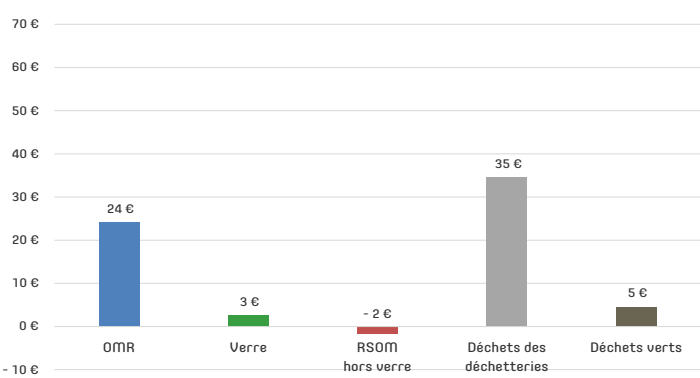


Commentaires :

Le verre reste le déchet le moins coûteux pour l'utilisateur. Pour le flux issu de la poubelle jaune (RSOM hors verre), il s'agit uniquement du coût du tri, la collecte étant désormais réalisée par les CDC.

Coût résiduel en € TTC/habitant (population INSEE)

	OMR	Verre	RSOM hors verre	Déchets des déchetteries	Déchets verts	Total
Coût résiduel (en € TTC/hab) - Population INSEE (35 540)	24 €	3 €	-2 €	35 €	5 €	64 €

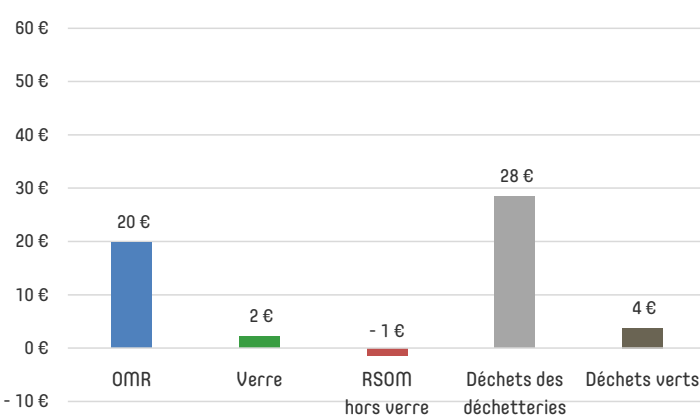


Commentaires :

Habituellement, le coût à l'habitant de traitement de la poubelle grise est équivalent à celui des déchetteries. En 2019, une diminution de celui-ci a été observée du fait de la prise en charge des déchets du SIDOMSA sur notre ISDND.

Coût résiduel en € TTC/habitant (population lissée)

	OMR	Verre	RSOM hors verre	Déchets des déchetteries	Déchets verts	Total
Coût résiduel (en € TTC/hab) - Population lissée (43 264)	20 €	2 €	-1 €	28 €	4 €	53 €



Commentaires :

La population lissée est calculée sur la base du ratio de production des OMR en kg/hab/an hors saison estivale puis nous utilisons ensuite ce ratio que nous appliquons à la totalité des tonnages de l'année pour obtenir cette population dite « lissée ».

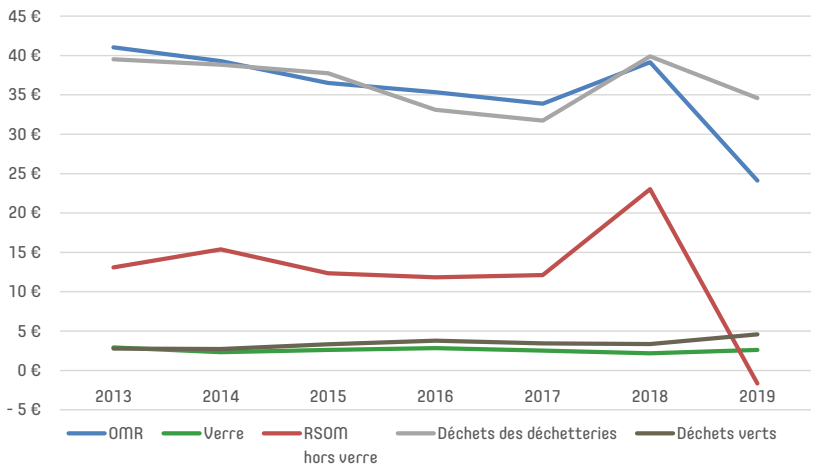
Elle nous permet d'établir des comparaisons avec les données de l'ADEME au niveau national.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Évolution des coûts par flux

Coût aidé en € TTC/hab (population INSEE)

	OMR	Verre	RSOM hors verre	Déchets des déchetteries	Déchets verts	Total
2013	41 €	2,9 €	13,1 €	39,5 €	2,8 €	99,3 €
2014	39,3 €	2,3 €	15,4 €	38,8 €	2,7 €	98,6 €
2015	36,5 €	2,6 €	12,3 €	37,7 €	3,3 €	92,5 €
2016	35,3 €	2,8 €	11,8 €	33,1 €	3,8 €	86,9 €
2017	33,9 €	2,5 €	12,1 €	31,7 €	3,5 €	83,7 €
2018	39,2 €	2,2 €	23 €	39,9 €	3,4 €	107,6 €
2019	24,1 €	2,6 €	-2 €	34,6 €	4,6 €	64,3 €



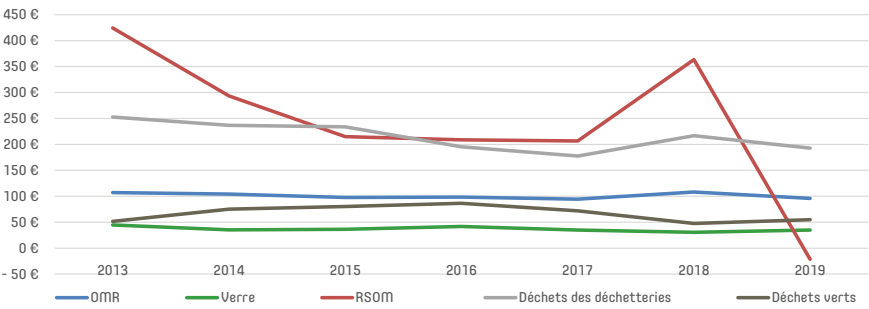
Commentaires :

Le coût 2019 de la poubelle jaune est nettement inférieur aux années précédentes car il n'intègre plus le coût de la collecte qui est désormais pris en charge par les CDC.

Coût aidé en € TTC/tonne

	OMR	Verre	RSOM hors verre	Déchets des déchetteries	Déchets verts	Total
2013	107 €	45 €	424 €	253 €	52 €	881 €
2014	104 €	35 €	293 €	237 €	75 €	745 €
2015	98 €	36 €	215 €	234 €	80 €	663 €
2016	99 €	42 €	209 €	195 €	86 €	631 €
2017	94 €	35 €	207 €	178 €	72 €	585 €
2018	108 €	31 €	363 €	217 €	48 €	142 €
2019	96 €	35 €	-21 €	193 €	55 €	96 €

L'évolution des coûts par flux en € TTC/t



Commentaires :

On constate une certaine stabilité dans les coûts de traitement à la tonne depuis quelques années (hormis RSOM hors verre. Cf commentaires tableau des coûts aidés en TTC/hab).



 665 Route de Berrias
07460 Beaulieu

 contact@sictoba.fr

 04 75 39 06 99

 04 75 89 91 69

 sictoba.fr

 [sictoba](https://www.facebook.com/sictoba)

rapport d'activités // 2019

Directeur de la publication :
Christophe DEFFREIX

Directeur de la rédaction :
Jérôme GAUTHIER

Conception/ réalisation :
Benoît TAUPENAS, Service communication

Direction artistique et création maquette :
goticaardecana.com

Crédits photos : SICTOBA, Jérôme Rolland/
[goticaardecana](http://goticaardecana.com)

Impression : Imprimerie Fombon

Imprimé sur papier recyclé

Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures ménagères de la Basse Ardèche

ADEME



CITEO